

# Produire en maraîchage biologique (AB)

## Pour qui est cette formation?

Pour les porteurs d'installation en tant que producteur maraicher ou salariat. Être âgé de plus de 18 ans.

Justifier d'une année d'activité professionnelle ou avoir le niveau seconde ou justifier de 3 années de travail à temps plein quel que soit le secteur d'activité.



#### Le contenu:

- Mettre en œuvre les opérations de maraichage biologique
- Réaliser le travail du sol et ses amendements
- Planifier les cultures
- Assurer les semis
- Maitriser les maladies
- Organiser la récolte le stockage et la vente



## Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en présentiel. Dates : d'octobre à juin. Durée : 273 heures.

168h en centre, 105h en stage.



## Evaluation et validation du diplôme :

Validation de l'UC 32 BP REA (évaluation par une mise en situation professionnelle).



# Et après ?

#### **MÉTIERS VISÉS:**

Installation en tant que producteur maraîcher ou salariat.



## Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien individuel avec le formateur référent.

Test de positionnement sur les matières générales.



# Tarif et financement :

### 2184€:

Selon le statut du candidat, plusieurs financements mobilisables : CPF, pôle emploi, Transition Pro...



